



## Assemblée générale du 16/11/2018 Salle de la mairie de Uffhotz

Ouverture de l'assemblée générale à 20h05 .

Le quorum est atteint, les délibérations seront donc valables.

### 1) Discours du président :

Après avoir annoncé qu'il ne se représenterait pas à la présidence du club, Thierry annonce les défis qui pour lui, seront à relever par le prochain comité.

- La défense de nos installations et le maintien de nos « bons » rapports avec les voisins
- La création et l'animation d'une école de pilotage
- Le chantier du local « atelier »
- Continuer à travailler l'ouverture du club sur l'extérieur
- Continuer à se faire connaître positivement pour assurer la pérennité du club

Pour leur important travail, François Litty (Vice-président) et Jean-Pierre Zimmerlin sont chaleureusement remerciés, ainsi que l'équipe d'entretien du terrain et l'ensemble du comité ?

### 2) Le plan d'eau :

Il est rappelé à l'assemblée que nous avons une convention d'un an qui nous lie à la mairie de Cernay. Un règlement spécifique a été établi et est consultable sur le site du club.

Parmi les principaux points :

- l'étang n'est accessible qu'aux membres du club
- il faut s'inscrire sur le site du club avant d'aller à l'étang.
- il est déconseillé d'aller seul sur le site, dont certaines pentes sont glissantes, et INTERDIT de voler seul.
- il est interdit de dépasser la hauteur des chênes et de survoler la route nationale.

### 3) Le meeting

Nous avons fait 2000 entrées, dont 1200 entrées payantes. Les publicités ont rapporté 3935 euros de plus nous avons eu une impression gratuite, il est dommage que seul 11 membres aient rapporté des publicités 80 membres ont participé à l'organisation.

Le résultat financier est le meilleur de tous nos meetings.

L'organisation est à présent rodée, elle a été saluée par l'ensemble des participants

Avec la remise de la bouteille de vin comme cadeau pilote, on a oublié de récompenser les bénévoles du club, en fin d'AG, une bouteille de vin attend tous ceux qui ont participé au meeting.

#### **4) Le film de l'année**

Présenté par François Litty, comme d'habitude, il a un très grand succès, le président le remercie vivement pour cette présentation.

#### **5) Présentation des nouveaux membres :**

Sont inscrits cette année :

Antoine Pillain, Romain Bêche et Maxime Lemble

sont revenus au club : Franck Schakemy, Sébastien Hammerer, Pierre-Yves Tischamacher.

#### **6) Sécurité :**

Deux incidents à signaler :

- un survol de Dupont de Nemours qui a été signalé par des gendarmes
- une plainte d'un voisin dont on survolait la piscine.

Il est demandé de respecter scrupuleusement la zone de vol et, les WE d'été, de ne pas approcher la limite bordée par les habitations mais de voler au-dessus des champs.

#### **7) Rapport financier :**

Fin 2017, nous avons un actif de 17941 euros et étions en déficit de 2590,51 euros par rapport à 2016. Le meeting a rapporté 7762 euros dont 3935 de publicités. 2018 est excédentaire de 6943 euros. A ce jour l'actif de club est d'environ 25000 euros.

Puisque le club a gagné de l'argent, il est proposé à l'assemblée de compléter un questionnaire pour déterminer les investissements prioritaires (3 choix possibles par membres, avec possibilité de proposer d'autres idées).

Jean-Pierre présente alors un budget prévisionnel tenant compte de nos dépenses habituelles de fonctionnement, pour 2019, et qui prévoit une perte de 1200 euros.

Le montant des cotisations n'a pas changé. Pour recevoir la revue de la FFAM (4 numéros et non plus 5) il faudra déboursier 10 euros de plus.

Dans son rapport moral, Jean-Pierre revient sur la décision de Thierry de ne plus être président et annonce qu'il acceptera d'être trésorier encore pour un an, mais il ne sera plus trésorier lors d'une année « meeting ». Pour sa dernière année de trésorier, s'il est reconduit dans cette fonction, Jean-Pierre demande à ce qu'on lui accorde un climat de travail serein.

Le rapport des réviseurs aux comptes indique que le bilan concorde avec la comptabilité, que les comptes sont justes, les soldes sont cohérents et que quitus peut être accordé au trésorier, ce qui est fait à l'unanimité des membres.

Le président remercie Jean Pierre pour la qualité du travail effectué depuis des années.

Gérard Crochemore est désigné comme nouveau réviseur aux comptes.

### **8) Élection du comité :**

3 membres sortants : Jean-Pierre, Thomas, Jean-Bernard.

Les 3 sont reconduits à l'unanimité . Cédric Welterlin et Germain Ledonne entrent au comité.

### **9) Loi drone.**

Jean-Bernard et Thierry présentent les principaux points de la loi drone, à savoir :

- la formation
- l'enregistrement des modèles de plus de 800g

Ce doit être fait avant le 26/12/2018.

La responsabilité de la formation et de l'enregistrement incombe au seul membre et ne concerne pas le club en cas de poursuite.

Hors du terrain, quand les décrets seront publiés, il faudra prévoir dans les avions un limiteur de performances, des signaux lumineux, et un transpondeur de 10g maximum....à suivre

### **10) Fêtes et animations 2019.**

Thierry soulève la question concernant le paiement des repas par les membres lors des fêtes organisées par le club. Après débat sur tous les cas de figure (Payant, gratuit pour tout le monde ou gratuit pour ceux qui ont travaillé) il est procédé à un vote. Par la majorité sauf 2 voix contre et une abstention, il a été décidé de faire payer le même prix à tout le monde pour l'année 2019

### **11) Points divers.**

Gérard Clade remplace Cédric Leprince dans l'équipe de tonte, celui-ci ne pouvant plus assurer cette fonction pour raisons professionnelles.

Pour leur gestion du club et leur participation, Alain Franceschetto, François Kreider François Litty, Frédéric Becker et plus particulièrement Thierry Spitzberg sont chaleureusement remerciés.

L'Assemblée Générale 2018 est close à 21h22

Jean Bernard Muffat secrétaire

Thierry Spitzberg Président